en lien

bulletin de liaison du CEPAG MOUVEMENT d'éducation populaire

2021[4]











ÉTÉ 2021

450 PERSONNES SANS PAPIERS. 60 JOURS DE GRÈVE DE LA FAIM.

Editrice responsable
Anne-Marie Andrusyszyn
rue de Namur 47
5000 Beez

Crédits photos
Ioanna Gimnopulou (Photo Cédric Herrou)

Graphisme
ramdam.be

Avec le soutien de FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

EN SOLIDARITÉ AVEC LES PERSONNES SANS PAPIERS, CET « EN LIEN » REVIENT SUR LES ÉVÉNEMENTS QUI ONT JALONNÉ CETTE ANNÉE 2021…

UNE GRÈVE DE LA FAIM… SANS FIN

23 mai 2021

Plus de 400 personnes sans-papiers entament une grève de la faim après des mois d'occupation au sein de l'église bruxelloise du Béguinage, mais aussi sur les sites de l'ULB et de la VUB.

Leur demande ? Leur cri de détresse ? Sortir de l'invisibilité et obtenir, enfin, une régularisation. Certaines et certains sont en Belgique depuis de nombreuses années. Elles et ils ont un travail, un logement, des amis, des enfants qui vont à l'école…

Les semaines se succèdent…

Face à cette urgence humanitaire, citoyennes et citoyens, associations, syndicats se mobilisent. Les initiatives de soutien se développent.

Et pourtant… Le gouvernement, incarné par son secrétaire d'État à l'Asile et à la migration, Sammy Mahdi, reste insensible à la détresse extrême, campe sur ses positions en refusant de « céder au chantage ».

Les jours passent…

Et chaque journée est désormais synonyme de sursis pour les grévistes de la faim.

Les tentatives de trouver une solution à une situation inhumaine et indigne d'un État de droit se multiplient. Manifestations de soutien, appels à la solidarité, pressions sur le politique, expressions publiques réunissant de très nombreuses personnalités et organisations. Toutes les voies sont explorées pour trouver une issue positive. Côté gouvernemental : silence radio…



14 juillet 2021

Un appel aux parlementaires est lancé. Face à la situation inhumaine et de désespoir dans laquelle des personnes sans-papiers sont plongées, il fallait réagir et agir… L'urgence est là, des vies sont en danger…

L'intransigeance du Secrétaire d'État à l'Asile et la Migration, visage d'une politique migratoire inhumaine, fait face à la détermination d'êtres humains prêts à mettre leur vie en danger pour une vie meilleure.

Appel

« Mesdames et messieurs les parlementaires,

Cela fait 52 jours que 470 femmes et hommes sans papiers sont en grève de la faim.

52 jours… La détresse est extrême. L'urgence est là. Nous refusons d'attendre qu'il y ait des mort.e.s. Il est temps d'agir !

Nous, citoyennes et citoyens, vous demandons de jouer votre rôle de représentant.e.s des électrices et des électeurs en interpellant, lors de la dernière séance plénière avant vos vacances, les membres du gouvernement pour :

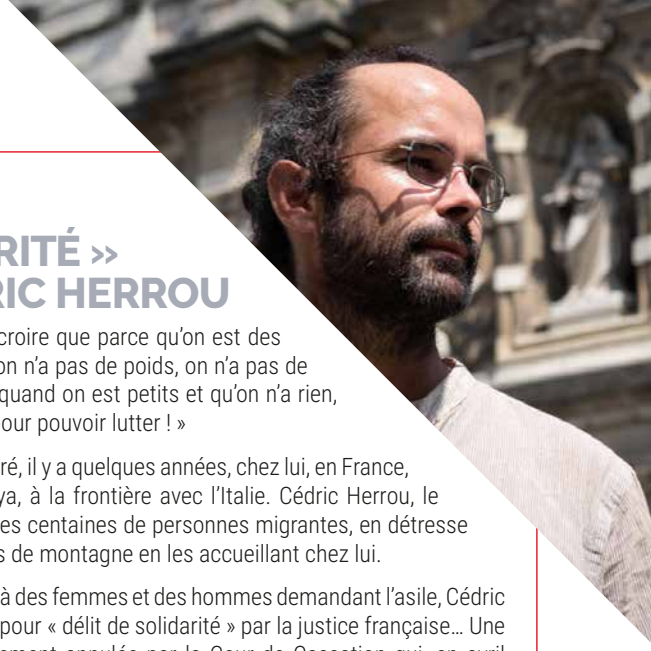
- *la régularisation immédiate des grévistes de la faim ;*
- *la mise en place de critères clairs pour une régularisation collective ;*
- *la création d'une Commission indépendante et permanente d'analyse des demandes.*

Agissez maintenant avant qu'il ne soit trop tard ! »

21 juillet 2021

Après 59 jours de grève de la faim et plusieurs jours de grève de la soif, les 450 personnes en lutte ont suspendu leurs actions de grève afin d'évaluer les propositions formulées par le gouvernement.

« DEVOIR DE SOLIDARITÉ » AVEC CÉDRIC HERROU



« On nous fait souvent croire que parce qu'on est des « petits », on n'est rien, on n'a pas de poids, on n'a pas de pouvoir. Pourtant, c'est quand on est petits et qu'on n'a rien, qu'on a justement tout pour pouvoir lutter ! »

Le CEPAG l'avait rencontré, il y a quelques années, chez lui, en France, dans la vallée de la Roya, à la frontière avec l'Italie. Cédric Herrou, le paysan-militant a aidé des centaines de personnes migrantes, en détresse et égarées sur les routes de montagne en les accueillant chez lui.

Pour avoir tendu la main à des femmes et des hommes demandant l'asile, Cédric Herrou a été condamné pour « délit de solidarité » par la justice française… Une condamnation, heureusement annulée par la Cour de Cassation qui, en avril dernier, l'a définitivement relaxé en réaffirmant le « principe de fraternité ».

Le 19 juillet 2021, Cédric Herrou était à Bruxelles pour témoigner de sa solidarité avec les grévistes de la faim.

Il nous a livré son ressenti face à cette situation : « On ne sait pas trop quoi faire… Je suis vraiment troublé par ce que je viens de voir (dans l'église du Béguinage) car on ne s'attend pas à voir ça en Europe. Et ce qui m'inquiète, c'est qu'on s'habitue à ça… On finit par l'accepter. Je pense que c'est aussi pour ça que le gouvernement est complètement indifférent car il s'est habitué à cela. »

PAS QUESTION DE CRIER VICTOIRE…

Au lendemain de l'annonce de la suspension de la grève de la faim et de l'arrêt de la grève de la soif des 476 personnes sans-papiers, le constat pour l'ASPH, le CEPAG, Espace Seniors, les FPS - Femmes Prévoyantes Socialistes, Latitude Jeunes, le Mouvement Présence et Action Culturelles et Solsoc était le même : pas question de crier victoire et une multitude de questions…

Au lendemain de l'annonce de la suspension de la grève de la faim et de l'arrêt de la grève de la soif des 476 personnes sans-papiers, 7 associations progressistes (l'ASPH, le CEPAG, Espace Seniors, les FPS - Femmes Prévoyantes Socialistes, Latitude Jeunes, le Mouvement Présence et Action Culturelles et Solsoc) dresse un même constat : il n'est pas ici question de victoire.

Les questions sont nombreuses. Quel est donc ce pays où on met en balance l'obtention d'un titre de séjour (et qui plus est, provisoire) et la vie de citoyennes et citoyens ? Pourquoi les multiples appels en faveur d'une régularisation des personnes sans-papiers n'ont jamais été traduits en intention ou en actes politiques, comme en témoigne le vide flagrant dans l'accord de gouvernement fédéral ?

Pour ces associations, un changement de paradigme s'impose.

Car les 476 personnes sans papiers, à bout de souffle après deux mois sans nourriture, doivent mener un deuxième combat : constituer leur dossier administratif pour introduire une demande de permis de séjour, faire la file plusieurs heures en zone neutre (désormais uniquement ouverte pour les grévistes), faire face aux agentes et agents de l'Office des étrangers, retrouver un logement, trouver une source de revenu, sortir de ces occupations qui constituaient depuis des mois un enfermement, mais surtout leur unique espoir.

Les aller-retour politiques autour de cette crise des grévistes de la faim ont, encore une fois, démontré toute l'étendue du piège dans lequel les forces de gauche se sont progressivement enfermées.

Les associations estiment que deux options s'offrent désormais à nous : revoir chaque année le nombre de mort·e·s jugé « acceptable » ou appréhender la migration comme un phénomène constant que nous devons intégrer dans notre projet de société, telle une opportunité et non plus comme une nuisance…

Retrouvez de la prise de position commune des sept associations progressistes :

https://bit.ly/3lvdz49

Quel est donc ce pays où on met en balance l'obtention d'un titre de séjour (et qui plus est, provisoire) et la vie de citoyennes et citoyens?

ET AUJOURD'HUI ?

Quelques mois après la suspension de la grève de la faim, après des propositions émanant du gouvernement qui tiennent plus de la poudre aux yeux que d'un véritable engagement, le constat est amer et la situation plus que tendue… laissant craindre une nouvelle grève de la faim.

Celles et ceux qui ont contribué à la sortie de crise ont appelé le gouvernement à reprendre le dossier des demandes de régularisation des grévistes.

Des représentantes et représentants du Collectif de soutien aux ex-grévistes de la faim se sont exprimées dans une carte blanche publiée sur rtbf.be (13 décembre 2021) : « Nous avons écouté les ex-grévistes avec autant de respect qu'ils mettaient de confiance et de sérieux à aligner des attestations de leur vie d' »invisibles » : abonnements STIB, lettres de parents et proches, dossiers médicaux, preuves d'inscription dans l'enseignement, dans une association ou à des cours de langue, souches d'achats ou de pharmacie, photos datées… Papier après papier, nous avons vu se déployer sous nos yeux tout un pan de l'économie informelle et le noyau le plus dur d'un système qui exploite les plus faibles. Nous avons entendu des travailleurs et travailleuses réclamer leur droit d'avoir des droits, leur soif de dignité. »

Et pourtant… Au moment d'écrire ces lignes, seules 67 réponses avaient été données par l'Office des étrangers… dont 54 réponses négatives, assorties d'un ordre de quitter le territoire…

Pas de victoire.
Pas de changement de paradigme.

UN PROJET DE LOI CITOYENNE POUR LA RÉGULARISATION

Face à l'inaction du gouvernement fédéral et à la trahison du secrétaire d'état, le collectif « In My Name » propose aux citoyennes et citoyens de prendre les choses en mains.

Il s'agit de récolter, d'ici le 17 mai, 25.000 signatures pour porter un projet de loi citoyenne pour la régularisation des personnes sans-papiers. Un mécanisme permettant de déposer un projet de loi directement au parlement fédéral afin de lancer un débat public.

« Si les politiques ne veulent pas modifier la loi pour mettre en place des critères clairs, justes et permanents de régularisation, nous irons jusqu'au parlement pour déposer nous-même notre proposition de loi et forcer le débat. Il est urgent de mettre fin au système arbitraire actuel au profit d'une loi juste et humaine, respectueuse des droits fondamentaux et de la dignité des personnes. »

IN MY NAME

À nous de jouer : inmynameBelgium



LUTTER CONTRE LES INJUSTICES ET LES INÉGALITÉS AVEC… L'ÉCOLE DES SOLIDARITÉS



Créer un réseau de solidarité entre les « sans »

Les injustices et les inégalités sont présentes dans notre société, accentuées par les crises auxquelles nous sommes toutes et tous confrontés.

Parmi celles et ceux en proie à ces inégalités, les personnes migrantes, sans titre de séjour, sont les plus fragiles matériellement et juridiquement. Souvent contraintes à l'invisibilité, ces hommes, ces femmes ces familles voient leurs droits, même les plus élémentaires niés.

Pour renforcer le combat aux côtés des personnes sans-papiers, le CEPAG, le Monde des Possibles et l'asbl Promotion & Culture ont lancé en 2015 la première École des Solidarités à Liège.

L'objectif de cette structure de rencontre et de formation est de proposer des séances collectives ouvertes à toute personnes désireuse de mener des actions collectives en vue de faire connaitre les droits fondamentaux des personnes migrantes sans-papiers, condition même de l'accès à la citoyenneté.

« En Lien » a rencontré Sidi Katumwa, animateur de la Commission des Travailleuses et travailleurs migrants du CEPAG. Il nous en apprend plus sur l'École des Solidarités.

Quel est l'objectif de l'École des Solidarités ?

Elle vise avant tout à permettre la rencontre entre citoyennes et citoyens souffrant d'une ou plusieurs discriminations et qui vivent des situations de non-accès à leurs droits. Nous avons pour objectif de créer un réseau de solidarité entre les « sans ».

Plus concrètement, nous informons les participantes et participants sur leurs droits et devoirs : logement décent, titre de séjour, aide médicale urgente, travail décent, formations de promotion sociale, rapports à la police… Nous les outillons afin qu'elles et ils comprennent les enjeux de leur situation et puissent devenir des citoyens porteurs de projets et d'actions.

Concrètement, comment ça se passe ?

L'École des Solidarités est organisée sous la forme d'un cycle de formations autour des réalités liées, par exemple, à l'accès et au séjour des étrangers en Belgique, aux soins de santé, au logement, à l'accès à un emploi de qualité…

Nos séances se basent sur des échanges de témoignages et des partages d'expériences émanant des participantes et participants. Cela permet d'ouvrir un espace de réflexion sur les difficultés vécues.

Une personne ressource éclaire la matière abordée sous plusieurs angles. Cette étape permet aux participantes et participants de structurer leurs expériences et perspectives d'action. C'est une opportunité pour enrichir le sujet en révélant les enjeux sous-jacents passées et actuelles.

Lorsque la thématique développée s'y prête, l'espace d'échanges est complété par 1 ou 2 événement hors séance (film, spectacle, conférence, débat…) permettant de faire un lien vers l'extérieur et de s'ouvrir à d'autres personnes ainsi qu'à des dynamiques nouvelles.

Aujourd'hui, l'École des Solidarités est aussi présente à Mons, Namur, Charleroi, Verviers et Bruxelles. Plus d'infos sur la page eds.liege

Mais aussi en contactant le CEPAG ou ses Régionales : cepag@cepag.be.

L'INTERFACE JURIDIQUE DU CEPAG

CEPAG Interface juridique

Depuis 2013, le CEPAG dispose d'un service spécialisé en droit des étrangers et droit social. Cette « Interface juridique » poursuit l'objectif d'opérer des liens entre ces deux matières intrinsèquement liées.

Les activités de l'Interface juridique sont nombreuses allant d'un travail plus politique à un travail de formation et de sensibilisation aux migrations envers un public varié (migrants, travailleurs sociaux, délégués, étudiants…), en passant par la mise en œuvre de projets européens (par exemple sur l'intégration des demandeurs d'asile sur le marché du travail) …

En outre, nous proposons également des permanences juridiques et sociales destinées à l'accompagnement de personnes étrangères rencontrant des difficultés concernant leur séjour. L'obtention d'un permis de travail (ou permis unique) ainsi que la mise en œuvre de leurs droits face à leur employeur font également partie des problématiques traitées.

Contact : robin.sprumont@cepag.be - 081/26 51 89

NOUVELLE RUBRIQUE

UN PEU D'HUMOUR DANS CE MONDE DE BRUTES !

Le groupe « Cela va sans dire » du CEPAG vous proposera régulièrement une actualité sous forme de roman-photo.

L'objectif ? Mettre en lumière l'actu avec humour et dans un style décalé… Mais aussi égratigner les personnalités qui font régulièrement la Une.

Pour ce premier roman-photo, « Cela va sans dire » vous invite à découvrir, fêtes de fin d'année oblige, « Le Père Noël bleu » …

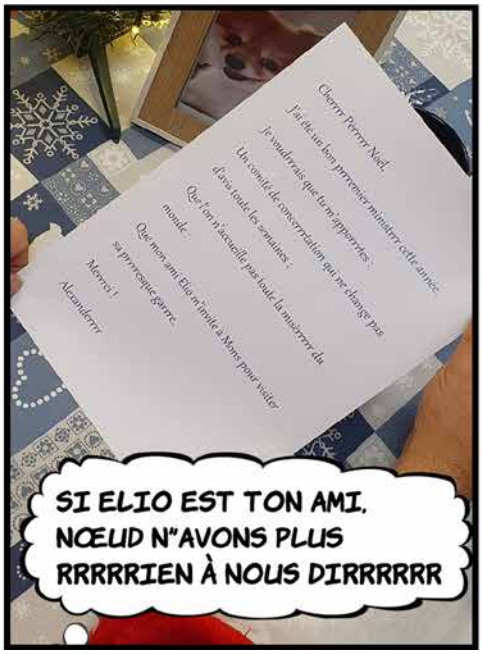
Tout au long des cases, des indices vous mettrons sur la piste de la personnalité qui se cache sous la barbe du Père Noël… Le reconnaîtrez-vous ?

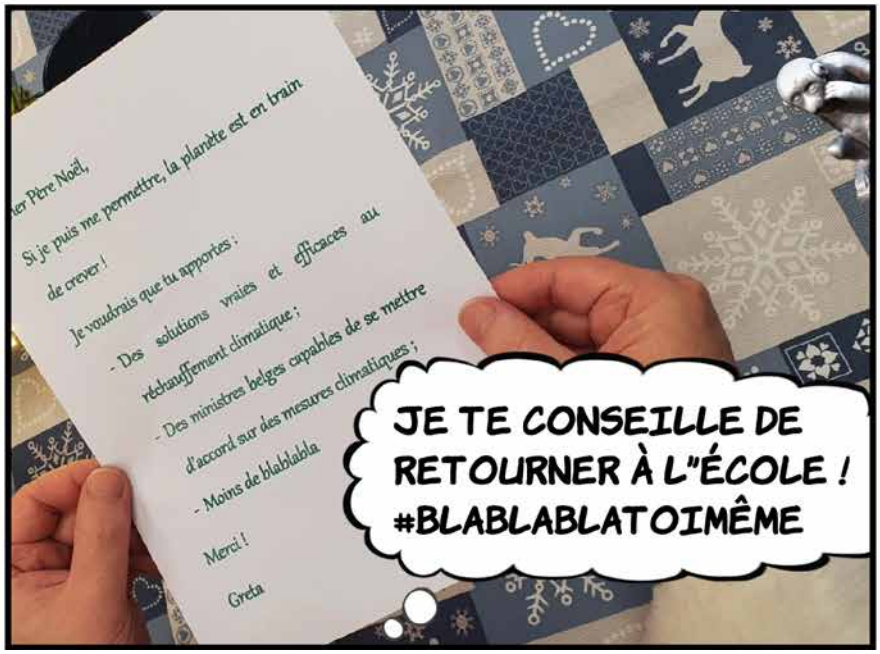
Envie de rejoindre le groupe « Cela va sans dire » et de développer votre créativité militante ? N'hésitez pas à nous contacter : cepag@cepag.be



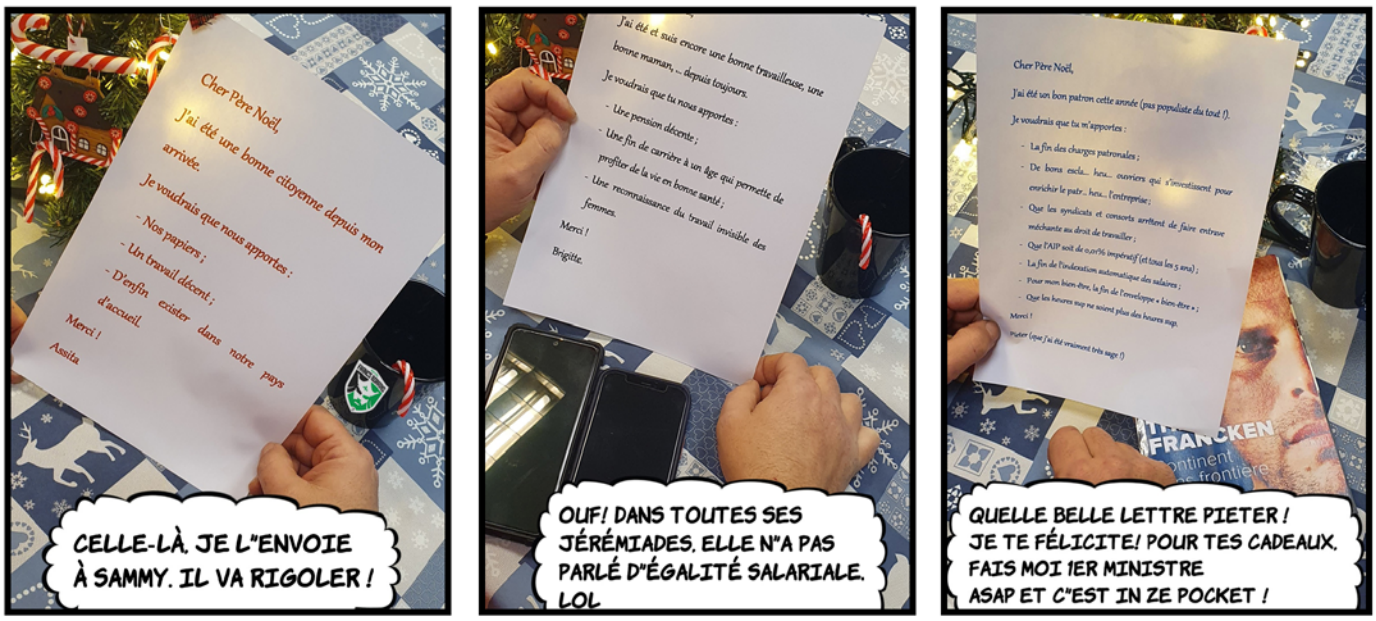
CELA VA SANS DIRE...










Cher Père Noël,
J'ai été une bonne citoyenne depuis mon arrivée.
Je voudrais que nous apportes :
- Nos papiers ;
- Un travail décent ;
- D'enfin exister dans notre pays d'accueil.
Merci !
Assita
CELLE-LÀ, JE L"ENVOIE À SAMMY. IL VA RIGOLER !
J'ai été et suis encore une bonne travailleuse, une bonne maman, ... depuis toujours.
Je voudrais que tu nous apportes :
- Une pension décente ;
- Une fin de carrière à un âge qui permette de profiter de la vie en bonne santé ;
- Une reconnaissance du travail invisible des femmes.
Merci !
Brigitte.
OUF! DANS TOUTES SES JÉRÉMIADES, ELLE N"A PAS PARLÉ D"ÉGALITÉ SALARIALE. LOL
Cher Père Noël,
J'ai été un bon patron cette année (pas populiste du tout !).
Je voudrais que tu m'apportes :
- La fin des charges patronales ;
- De bons esclaves ouvriers qui s'investissent pour enrichir le patron, heu... l'entreprise ;
- Que les syndicats et consorts arrêtent de faire entrave méchante au droit de travailler ;
- Que l'AIP soit de 0,01% imprévisif (et tous les 5 ans) ;
- La fin de l'indexation automatique des salaires ;
- Pour mon bien-être, la fin de l'enveloppe « bien-être » ;
- Que les heures sup ne soient plus des heures sup.
Merci !
Pieter (que j'ai été vraiment très sage !)
FRANCKEN
QUELLE BELLE LETTRE PIETER ! JE TE FÉLICITE! POUR TES CADEAUX, FAIS MOI 1ER MINISTRE ASAP ET C"EST IN ZE POCKET !
AVEZ-VOUS DEVINÉ QUI JE SUIS ?
VIVEMENT QUE J"ENLÈVE CE COSTUME ! TOUT CE ROUGE ME DONNE LA NAUSÉE
CE PÈRE NOËL NE VOUS FERA PAS DE CADEAUX! C"EST ENSEMBLE, DANS LA LUTTE, QUE NOUS DÉFENDRONS NOS DROITS. VIVE LA SOLIDARITÉ !

CEPAG
MOUVEMENT
d'éducation populaire

Rue de Namur 47
5000 Beez

Tél. 081 25 61 56
Fax 081 26 51 51

cepag@cepag.be
cepag.be

CEPAGasbl

